

Continuité écologique

Travaux de restauration

Passage à gué du Payssel

CONTEXTE

La loi impose la mise en conformité des ouvrages faisant obstacles à la continuité sur les cours d'eau classés en liste 2. La Vère est classée en liste 2 de la confluence avec l'Aveyron jusqu'à l'aval de Fourogue.

Dans ce cadre, la Syndicat de Bassin Cérrou Vère a réalisé des travaux de restauration de la continuité écologique sur le passage à gué du Payssel.



Passage à gué du Payssel
n° ROE 68895



Bruniquel (82)
Sans usage aujourd'hui



TRAVAUX



Rétablir la continuité écologique



Octobre 2023



Réalisation d'une échancrure dans le passage d'environ
4 mètres de large



équipe en
régie



location
matériel



suivi



14635 €

Opération réalisée avec le soutien financier de



SUIVI

- Un inventaire piscicole a été réalisé avant les travaux afin d'avoir un état initial. Il sera reconduit dans quelques années pour évaluer l'impact des travaux sur la population piscicole
- Un suivi de la population d'odonates est également envisagé

